

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 26 octobre 2022, via la plateforme Teams sous la présidence de
M^{me} Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Marie-Ève Harton, directrice
M^{me} Édith Marmen, directrice adjointe
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Nathalie Gagnon, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Martin Trudel, parent
M^{me} Claudia Veilleux, parent
M^{me} Marie-Chantal Chrétien, parent
M^{me} Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde

Absents : M^{me} Amélie Fecteau, enseignante préscolaire
M^{me} Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute
M^{me} Gertha Jean, parent
M. Guillaume Picard, parent
M^{me} Geneviève Dupuis, parent

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 04. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance. M^{me} Isabelle Vincent souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

Résolution CÉHC22-23.13

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Martin Trudel, appuyée par M^{me} Nathalie Gagnon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4 Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2022

Au point 3, il a été demandé de retirer le texte et d'y inscrire « aucune consultation ».

Résolution du CÉHC22-23.14

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Odette Lacoste, appuyée par M^{me} Nathalie Gagnon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

M^{me} Marie-Ève Harton explique aux membres la question qui avait été posée lors du dernier CÉ concernant le budget initial. Elle confirme aux parents que les élèves qui s'inscriront au programme de hockey élite pourront ranger leur poche de hockey dans un espace prévu à cet effet et que les critères d'admissibilité seront maintenus. De plus, elle informe les membres qu'un courriel a été transmis à la ville pour obtenir plus de précision quant au programme de persévérance de la ville.

1.6 Courrier reçu

Aucun courrier reçu.

2. DÉCISION

2.1 Règles de régie interne.

M^{me} Harton présente les modifications au document des règles de régie interne.

Il a été proposé par M^{me} Nadia Lemieux et appuyé par M^{me} Odette Lacoste d'accepter le document des règles de régie interne.

Résolution CÉHC22-23.15

2.2 Calendrier des rencontres

Il a été proposé par M^{me} Marie-Chantal Chrétien et appuyé par M^{me} Nathalie Gagnon de tenir les rencontres selon le calendrier présenté.

Résolution CÉHC22-23.16

2.3 Journée pédagogique – Inscriptions

M^{me} Harton présente la lettre qui sera transmise aux parents.

Il a été proposé par M. Vincent-Philippe Reid, appuyé par M^{me} Claudia Veilleux d'accepter la lettre qui sera transmise aux parents en tenant compte des commentaires des membres.

Résolution CÉHC22-23.17

3 CONSULTATION

3.1 Aucune consultation

4 DISCUSSION

4.1 Recommandations débarcadère

M. Vincent-Philippe Reid présente aux membres les recommandations destinées au centre de service à la suite des travaux au débarcadère. Il demande à la direction de pouvoir rencontrer les gens du centre de service afin de leur présenter les recommandations.

3 INFORMATION

5.1 Information de la directrice

M^{me} Édith Marmen informe les membres que l'affichage de panneaux est en cours et sera installé incessamment. Deux espaces de stationnement seront identifiés par la SPAQ pour les visiteurs. Un suivi est en attente pour l'espace de stationnement pour handicapé. Très peu de cas de COVID. La formation avec Anick Pelletier qui a été offerte aux parents, les professeurs veulent une continuité de celle-ci.

5.2 Information du personnel

M^{me} Nadia Lemieux informe les membres que les élèves ont été à la bibliothèque Marie-Victorin. Ils ont rencontré l'auteure M^{me} Martine Latulippe.

M^{me} Nathalie Gagnon informe les membres que les élèves de la 4^e année iront au Théâtre Les Gros Becs.

M^{me} Odette Lacoste informe les membres que les élèves participeront demain à une marche-école. Une activité d'Halloween aura lieu le 31 octobre prochain pour l'ensemble des élèves. Les élèves du 3^e cycle iront à la bibliothèque et rencontreront un auteur.

M^{me} Plamondon informe les membres que septembre est un mois d'adaptation pour les élèves des étoiles filantes et qu'ils ont débuté la zoothérapie.

5.3 Information de la présidence du CÉ

M^{me} Vincent transmettra aux membres le lien du Webinaire présentant la formation obligatoire pour les membres du CÉ.

5.4 Information du comité de parents

M. Trudel présente le bulletin d'information de la rencontre du 12 octobre dernier. La prochaine rencontre se tiendra le 9 novembre.

6. AUTRES SUJETS

6.1

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 30 novembre 2022.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 20 h 05.

Résolution CÉHC22-23.18

M^{me} Odette Lacoste, appuyé par M^{me} Marie-Chantal Chrétien, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent

M^{me} Claudia Veilleux